

Rapport d'activité du Service Juridique et Réglementation

Le service qui regroupe des domaines importants tels que les qualifications, la CMCD, les équipements, les conventions et les règlements, travaille en lien permanent avec les autres commissions et avec les clubs du territoire.

Nous avons dû pallier à l'absence de la salariée pendant plusieurs mois et je remercie l'ensemble des bénévoles : qualificateurs et membres des différentes divisions d'avoir répondu présents afin que les dossiers et les demandes puissent être traités dans les meilleurs délais.

La CMCD présentée pour la saison à venir est une démarche de transition puisque qu'un chantier doit être entamé avec la fédération et nous espérons que la nouvelle formule puisse être présentée, enfin, pour la saison prochaine. Je remercie les clubs qui ont accepté de collaborer cette saison sur la circulaire qui vous sera présentée.

Quelques chiffres bilan :

38 117 licences qualifiées dont **1635 mutations**

Conventions étudiées par la commission : **145** de niveau division, **56** de niveau Aura et **14** de niveau national

Un rappel sur les responsables qui composent le Service :

- Responsable Qualification : Paula Barata (dont les mutations)
- Responsable Juridique : Stéphanie Daumur
- Responsable homologation des salles : Jean-Michel Daviet
- Responsable CMCD : Patrick Singla

Et nous souhaitons la bienvenue à Any qui a intégré l'équipe des salariés et notre service.

Valérie Corduri-Daviet, Vice-présidente en charge du Service Juridique et Réglementation